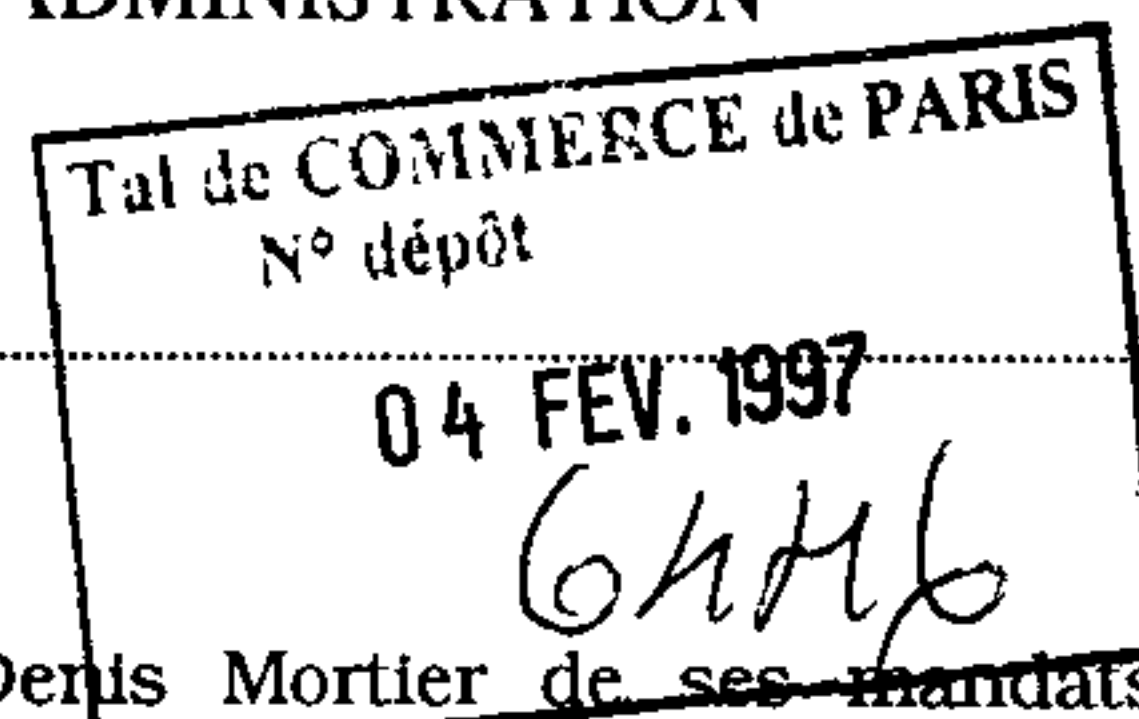


FINANCIÈRE SAINT DOMINIQUE

CDL/BA 96/320

65 B 886

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 1996



2. DEMISSION DU VICE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président informe le Conseil de la démission de M. Denis Mortier de ses mandats d'administrateur, de Directeur Général et de Vice-Président du Conseil à compter de ce jour.

Il remercie M. Denis MORTIER pour sa contribution à la création, au développement et au renom de la FINANCIERE SAINT DOMINIQUE et propose de coopter M. Hervé SCHRICKE comme Administrateur pour la durée du mandat restant à courir.

Le Conseil d'Administration approuve cette proposition à l'unanimité.

3. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Président propose ensuite au Conseil de nommer à partir de ce jour M. Hervé SCHRICKE Directeur Général.

Le Conseil à l'unanimité approuve cette proposition, nomme M. SCHRICKE Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société ; ceci sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

M. Hervé SCHRICKE remercie le Conseil de sa confiance et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

4. POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président du Conseil d'Administration. Il pourra ester en justice.

Extrait certifié conforme

Paris, le 24 décembre 1996
Le Secrétaire du Conseil

A large, stylized handwritten signature in black ink.

Pierre Emmanuel DARDEL



GROUPE CRÉDIT NATIONAL